



ASSEMBLÉE
NATIONALE

POUEYFERRÉ

Lundi 25 octobre 2010

Réunion cantonale – Chantal ROBIN RODRIGO, députée des Hautes-Pyrénées

Projet de loi de finances 2011

Sous le signe de l'austérité...

Quelques chiffres...

- Le déficit public devrait atteindre 7.8% du P.I.B d'ici fin 2010. L'objectif est de le ramener à 6% en 2011.
- La dette publique représente 83% du P.I.B. Elle devrait atteindre 86.2% en 2011.
- Le déficit budgétaire atteint 152 Md€. L'objectif est de le ramener à 92 Md€ en 2011, soit un effort sans précédent, jamais réalisé depuis 50 ans....

Mesures prévues pour réduire le déficit :

- La poursuite de la politique du non remplacement d'1 fonctionnaire sur 2, soit 31 638 suppressions de postes en 2011. A noter que le budget triennal 2011-2013 prévoit de supprimer 97 000 postes supplémentaires.
- La baisse de 5% des crédits de fonctionnement et d'intervention des ministères, exception faite pour l'enseignement supérieur/recherche et la justice
- Le gel des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales et ce, pendant 3 ans.

- Suppressions nettes d'emplois :

- 2007 : - 11 244
- 2008 : - 22 921
- 2009 : - 30 529
- 2010 : - 33 493
- 2011 : - 31 638

Près de 130 000

- Suppressions par ministère en 2011 :

- Education Nationale : - 16 000
- Défense : - 8 200
- Intérieur : -1500

Dépenses par mission en Md€

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
• Enseignement scolaire	44.1	44.5
• Charge de la dette	44.2	46.9 (2 ^{ème} poste)
• Défense	30.1	30.1
• Recherche, ens .supérieur	23.6	23.8
• Sécurité	11.4	11.5
• Solidarité, insertion	12.1	11.9
• Travail, emploi	11.3	11.4
• Ecologie	9.2	8.8

Principales mesures fiscales concernant les ménages

- Fin des déclarations de revenus multiples pendant l'année du mariage
 - Le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunts disparaît, remplacé par le prêt à taux 0 pour les primo-accédants
 - Rabot de 10% sur la réduction de l'investissement locatif Scellier
 - Suppression de l'abattement de 15% sur les cotisations patronales des ménages déclarant leurs employés à domicile au réel
 - Fin de la rétroactivité de 3 mois précédant la demande pour une aide au logement
- .../...

- Réduction du crédit d'impôt sur les installations photovoltaïques de 50 à 25%
- Assujettissement à la CSG et à la CRDS chaque année pour les contrats d' assurances vie
- Relèvement de 1% de la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu (de 40 à 41%)

Mesures concernant les entreprises

- Hausse de 0.1 point de la cotisation accident du travail
- Le forfait social sur l'intéressement et la participation est porté de 4 à 6%
- Taxation de 3.5% sur les conventions d'assurances
- Relèvement du taux de Tva à 19.6% pour les offres « triple play » (internet, TV, téléphone)
- Instauration d'une taxe sur les activités à risque des banques (500 M€)...déductible de leur impôt sur les sociétés
- Suppression de l'exonération des avantages en nature proposés aux restaurateurs (repas de leurs salariés)...mais la TVA à 5.5% est maintenue. Coût : 3 Mds d'€ par an. Contrepartie ?
- Suppression de l'exonération de la contribution sur les revenus locatifs pendant 3 ans et instauration d'une nouvelle taxe représentant 2% des loyers HLM

- Les classes moyennes sont les grandes perdantes de ce budget. Les ménages vont en effet subir une hausse d'impôts de 10 Md€.
- A l'inverse, les ménages aisés resteront relativement épargnés par le maintien dans ses grandes lignes du bouclier fiscal, de la loi TEPA et du coup de rabet très insignifiant sur les niches fiscales.
- Quant aux entreprises, elles continueront à bénéficier des effets favorables de la suppression de la TP et des nombreux dispositifs dérogatoires fiscaux et sociaux dont le coût s'élève à plus de 172 Md€ (Cour des Comptes, rapport 2010).

Les nouvelles recettes devraient rapporter + de 10 Md€ en 2011

- Les entreprises devraient y contribuer à hauteur de 60%, les ménages 40% mais l'impact final réel devrait être beaucoup plus défavorable aux ménages dans la mesure où les entreprises concernées par le relèvement de la fiscalité devraient les répercuter en hausses de prix..
- Sur les 6 milliards de ponction supplémentaire sur les entreprises, 3.4 milliards devraient être répercutés sur les ménages...

En effet...

- Taxe sur les conventions d'assurance (1.9 Md€)
 - Relèvement de la TVA sur internet (1.1 Md€)
 - Hausse et répercussion sur les loyers HLM (360 M€)
- L'impact final entre ménages et entreprises serait non plus de 60/40
 - mais de 75/25

PLF de la Sécurité Sociale -2011

Rappel :

- 25 Md€ de déficit en 2009
- 30 Md€ de déficit en 2010
- 35 Md€ de déficit prévus en 2011
- La dette sociale atteint 140 Md€ et la Sécurité sociale s'enfonce dans des déficits structurels massifs, tous régimes confondus.

- La Cour des Comptes estime que priorité doit être donnée à la remise en cause des niches sociales plutôt qu'à la création de nouvelles taxes.
- Le coût des 178 dispositifs d'exonération, de réduction ou d'abattements représentent 70 Md€ de pertes de recettes pour la Sécurité Sociale en 2009

Principales mesures du PLFSS

- Déremboursement de soins
- Baisse du taux de prise en charge des médicaments à vignette bleue de 35 à 30 %
- Instauration d'un forfait de 18 € sur les actes hospitaliers jusqu'à 120 €
- Instauration du ticket modérateur pour les nouveaux patients atteints d'hypertension artérielle non compliquée

- Arrêt de la prise en charge systematique des dépenses de transport pour les patients en ALD
- Instauration d'un forfait à la charge du patient pour les dispositifs d'auto-contrôle de glycémie
- Revalorisation du tarif de la consultation des médecins à 23 €
- Relèvement progressif du plafond de ressources pour bénéficier de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé

Réforme des retraites

- Le Sénat a adopté le 22 octobre le projet de loi réformant les retraites
- La commission mixte paritaire (7 députés, 7 sénateurs), chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion, se réunit au Sénat le lundi 25 octobre.

Réforme des Retraites : les principales mesures

62 ans	L'âge légal de départ en retraite en 2018	Il va être augmenté d'1 trimestre par an
41.5 ans	La durée de cotisation en 2020	Conforte les dispositions votées en 2003 – loi Fillon
67 ans	L'âge de la retraite à taux plein	Borne sans décote
Pénibilité	Incapacité d'au moins 20% pour partir à 60 ans	Seule l'invalidité est reconnue – approche individuelle et médicalisée
35 Md€	Montant du fonds de réserve des retraites, créé en 2001	Utilisé dès 2011 pour financer les déficits de l'assurance vieillesse
Le financement	Les mesures d'âge vont rapporter 20 Md€	90% de la réforme pèse sur les seuls salariés
L'emploi des seniors	Aide à l'embauche pour l'emploi d'une salarié de + de 55 ans	Le taux d'emploi des + de 55 ans est de 42%

Réforme des collectivités territoriales

- La commission mixte paritaire (CMP, 7 députés et 7 sénateurs) convoquée initialement le 13 octobre, a été reportée au 3 novembre, à la demande du chef de l'Etat
- La majorité UMP à l'Assemblée a voté un texte expurgé de la plupart des modifications votées par le Sénat.
- Pas d'accord sur le mode de scrutin du conseiller territorial, leur nombre, la répartition des compétences

Principales dispositions

- Création d'un pôle département/région, création du conseiller territorial, division du département en territoires
- Création d'un pôle communes/intercommunalité avec élaboration avant fin 2011 du schéma départemental de coopération intercommunale
- Création de métropoles de + de 500 000 hab
- Spécialisation des compétences des départements et des régions
- Encadrement des financements croisés